



Paris, le 14 janvier 2011

Sébastien SIHR
Secrétaire Général

A

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation Nationale, de la
Jeunesse et de la Vie Associative
110, rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

communauté éducative, un évènement survenu le vendredi 7 janvier à l'école Jules Ferry de Langeac (43).

Ce jour-là, des gendarmes en tenue civile ont emmené un père d'élève, David ASRYAN, venu à l'école à 15h30 pour y chercher son fils Vazgen âgé de 6 ans, scolarisé depuis plusieurs années dans l'école. La famille a ensuite été placée au centre de rétention de Nîmes.

Cet évènement est d'autant plus inacceptable qu'il s'est produit au sein même d'une école, contrairement aux assurances qui nous avaient été données. Je vous demande solennellement, Monsieur le Ministre, d'intervenir pour que cet élève puisse reprendre sa scolarité dans les meilleurs délais à l'école Jules Ferry de Langeac.

Nous dénonçons avec force le placement des enfants dans les centres de rétention.

Je vous informe également que je viens de m'adresser par courrier au Ministre de l'Intérieur pour que la situation de la famille ASRYAN soit examinée avec bienveillance et humanité.

Vous sachant attaché comme nous au respect des droits de l'enfant : droits à l'éducation, à la sécurité, droit à vivre en famille avec ses deux parents, nous vous demandons de prendre toutes les dispositions pour que de tels évènements ne se reproduisent plus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Sébastien SIHR